

Forte amende pour avoir diffamé Corminbœuf

JUGEMENT

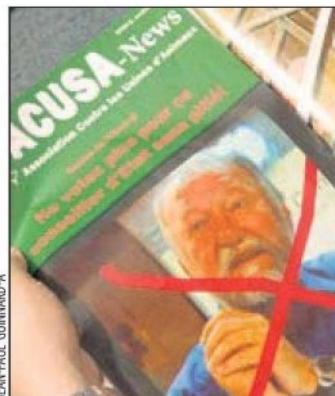
Le mentor d'Acusa est condamné à 4900 francs d'amende. Il avait accusé le conseiller d'Etat fribourgeois Pascal Corminbœuf de fermer les yeux sur des cas de maltraitance de bétail.

Le Saint-Gallois Erwin Kessler (64 ans) qui s'en était pris au conseiller d'Etat Pascal Corminbœuf par le biais de sa revue Acusa-News, a été condamné à 90 jours-amendes pour diffamation et injure. L'amende se chiffre en tout à 4900 fr.

Dans son tous-ménages arrosant la Broye et le canton de Fribourg en octobre 2006, la virulente association de défense des animaux accusait le fribourgeois Pascal Corminbœuf, patron des Institutions, agriculture et forêts (DIAF), de fermer les yeux sur des cas de maltraitance de bétail, notamment au sujet d'un paysan de Châtel-Saint-Denis.

Pascal Corminbœuf avait hésité à retirer le bétail à cet homme, prétextant que «son troupeau était sa raison de vivre». Acusa avait réagi en exposant le portrait de Pascal Corminbœuf en couverture d'Acusa-News, son magazine de propagande tiré à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Au-dessus de la photo, on pouvait lire «Ne votez plus pour ce conseiller d'Etat sans pitié.»

Très touché, Pascal Corminbœuf, avait accepté une conciliation. Mais pas le fonda-



JEAN-PAUL GUNNARD-A

Pascal Corminbœuf sort gagnant de son procès en diffamation.

teur d'Acusa. Erwin Kessler a également contesté la légitimité du tribunal fribourgeois devant le juger. «Cette attitude a été un facteur aggravant de la sanction indique le juge Jean-Luc Mooser. Le sursis n'a pas été octroyé, d'une part en raison des antécédents défavorables du prévenu, et d'autre part du risque élevé que celui-ci ne réalise de nouveaux actes délictueux similaires».

30 000 membres

Avec son miroir alémanique VgT (Verein gegen Tierfabriken), Acusa dit réunir plus de 30 000 membres. Son créneau: dénoncer certaines pratiques d'élevage en Suisse, en montrant des images d'animaux maltraités. En 2006, Acusa concédait que la campagne électorale fribourgeoise était aussi un bon prétexte pour attirer l'attention des gens. Quitte à entacher la réputation d'un conseiller d'Etat populaire. **C. A.**